

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 851

Artikel: Pourquoi faire simple...
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019487>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pourquoi faire simple ...

Savez-vous bien que le 10 décembre 1799 - le dix-huitième siècle touchait à sa fin ; "déjà Napoléon perçait sous Bonaparte" - on se mit d'accord pour donner une définition du mètre : la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre. Voilà qui est clair.

Le 11 juillet 1903, s'étant avisé qu'il y avait erreur, et que le mètre était inférieur de 228,8 microns à ce dix-millionième (je vous rappelle que le micron est égal à un millième de millimètre, si bien qu'il s'en fallait de huit kilomètres à peu près pour que 40 millions de mètres égalassent le méridien), on redéfinit le mètre comme la distance moyenne, à la température de 0 degré, des axes de deux traits parallèles tracés sur le prototype international en platine irridié déposé au Pavillon de Breteuil, à Sèvres près Paris - je comprends encore plus ou moins !

Mais le progrès n'a pas de limite : en 1927 - "déjà Caméléon perçait sous Malaparte" - puis en 1960, on énonçait la définition "définitive" du mètre comme équivalent à la longueur égale à 1650 763,63 longueurs d'onde, dans le vide, de la radiation correspondant à la transition entre les deux niveaux $2p_{10}$ et $5d_5$ de l'atome de krypton 86 Autant dire que je n'y comprends rien ! Et vous ? Même si vous savez que le *krypton* (on écrit parfois *crypton*) est un gaz rare, incolore et inodore, découvert en 1898 par Ramsay et Travers ; qu'il est monoatomique et bout à -152° centigrades ?

Autant dire que même les notions les plus simples ont tendance à échapper au vulgaire pour ne plus être accessibles qu'aux spécialistes - ces mêmes spécialistes qui par ailleurs sont incapables de vous indiquer la longueur exacte d'une circonférence dont le diamètre serait de ... un mètre justement ! Bizarre, vous ne trouvez pas ?

Mais pour passer à un autre ordre de considérations, pas plus réjouissantes, hélas, je lis dans ce livre très percutant de René Cruse (1), intitulé *La Faute du Pasteur Cruse*, ces lignes mémorables : "J'acceptai une invitation à un dîner-débat présidé par François Mitterrand qui n'était alors que député de Château-Chinon et président du Conseil général de la Nièvre".

René Cruse est un pacifiste et un antimilitariste convaincu. Il poursuit en ces termes :

"De Gaulle était au pouvoir ; c'était en 1966. Mitterrand fit alors un exposé magistral sur la bombe atomique, ses conséquences stratégiques, économiques et internationales. L'exposé était systématique, l'argumentation complète et sans réplique, les conclusions sans appel : il fallait renoncer à la bombe atomique, noeud de tous les autres problèmes, de toutes les difficultés actuelles et à venir. Dangereuse, inefficace, hypothéquant le budget de la recherche scientifique fondamentale comme celui des équipements socio-culturels. [...] Pour Mitterrand, la priorité des priorités ne pouvait être que la lutte contre la bombe atomique".

Déjà Caméléon perçait sous Mitterrand ? Vingt ans plus tard, il ne rate pas une occasion d'entonner le cocorico nucléaire (on se souvient de sa prestation sur la plage de Mururoa), il vient d'ailleurs de présider au lancement du $x^{\text{ième}}$ sous-marin atomique français !

Lisez *La Faute du Pasteur Cruse*, que la presse, à l'exception de *VO-Réalités*, a soigneusement passé sous silence ! Et puis, pour vous consoler, lisez aussi, de Jean Vuilleumier, *L'Ombre double*.

PS : Les lecteurs auront certainement corrigé d'eux-mêmes, mais il n'est pas inutile de préciser que *La Nuit d'Autun*, ce livre admirable dont je parlais dans DP 849 est dû au talent d'une femme, Gabrielle Faure, et non Gabriel.

(1) Ed. *Les Lettres Libres*, préface de Jean Ziegler.

L'Union pétrolière communique qu'en 1986 la part de l'essence sans plomb a représenté 19,4% de la vente de carburant (en 1985 : 8,2%). Cette part relativement faible encore est due au lent renouvellement du parc automobile et au fait que de trop nombreux détenteurs de véhicules ignorent qu'ils peuvent utiliser ce type d'essence ou ne le veulent pas. Dès lors, pourquoi ne pas augmenter substantiellement la taxe sur l'essence super ?

EN BREF

Lu dans *Le Monde* du 5.02.87. la somme des primes versées à Pirmin, Maria, Michela, Erika et les autres par le pool des fournisseurs de l'équipe nationale : 40 000 francs par médaille d'or, 15 000 par médaille d'argent et 7000 par médaille de bronze. Soit au total 394 000 francs ... et dire que le public de Crans a sifflé Marc Girardelli, le seul ténor du cirque blanc qui ait la franchise de ne courir que pour ses sponsors.

L'Union des centrales suisses d'électricité a publié une série d'annonces dans les nouveaux journaux du dimanche alémaniques. Il s'agissait de projets d'excursions pédestres pour faire découvrir des installations originales de production de courant. Par exemple, une éolienne géante située en Ajoie ou une centrale à biogaz dans le canton de Lucerne. Heureuse initiative.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable :

Jean-Daniel Delley

Rédacteur : Marc-André Mserez

Ont collaboré à ce numéro :

Jean-Pierre Bossy / Ernst Bollinger

André Gavillet / Yvette Jaggi

Charles-F. Pochon

Points de vue :

Jeanlouis Cornuz, Laurent Rebeaud

Abonnement :

63 francs pour une année

Administration, rédaction :

Case 2612, 1002 Lausanne

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél : 021 / 22 69 10 CCP : 10 - 15527-9

Composition et maquette :

Domaine Public

Impression :

Imprimerie des Arts et Métiers SA